

COMIDER - Projet associatif	
<p>Qui sommes-nous ?</p>	<p>Les membres du Comider sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> – des seniors actifs et engagés, ayant un vécu professionnel, social et humain, – soucieux de rester connectés à la société et ses mutations et de s’impliquer dans une dynamique associative, – en consacrant un temps suffisant à des actions bénévoles destinées à accompagner des personnes ayant besoin d’aide – pour leur intégration professionnelle et sociale, dans le contexte économique régional. <p>Les membres s’engagent à agir de manière totalement bénévole, sans rechercher une quelconque rémunération ou avantage personnel. Ils s’engagent également à respecter le code de fonctionnement.</p>
<p>Que voulons-nous faire ?</p>	<p>Le Comider intervient dans le domaine de l'emploi en accompagnant ceux qui en cherchent, les entrepreneurs qui en créent ou qui connaissent des difficultés, les étudiants qui s'y préparent, et les lycéens pour leur futur.</p> <p>Ses objectifs et ses priorités d’action s’inscrivent dans le cadre de la politique régionale de développement économique et social.</p> <p>Par principe, le Comider veut travailler en partenariat avec tout organisme, collectivité ou institution, agissant dans les domaines économique et social ou de formation, qui souhaite confier à une association de bénévoles des actions s’inscrivant dans le prolongement de leurs missions et qui accepte de contractualiser l’action prévue par une intervention des membres du Comider.</p> <p>La mission principale des membres du Comider est d’accompagner des personnes, en situation de recherche ou de préparation à l’emploi, en transmettant leurs savoir-faire et savoir-être, acquis dans le monde professionnel, ainsi qu’en diffusant leurs valeurs, notamment en aidant les jeunes générations dans leur insertion professionnelle, sociale et humaine (une contribution inter-générationnelle des membres seniors auprès des publics juniors...). Le Comider est également sensibilisé à la nécessité de contribuer à l’inclusion numérique des personnes bénéficiaires de ses activités d’accompagnement.</p>

	<p>L'aide à l'insertion professionnelle et sociale se décline selon les personnes concernées et leurs besoins spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Pour les lycéens : découverte des métiers, aide à l'orientation, soutien scolaire et suivi, retours d'expérience... – Pour les étudiants : préparation à la recherche de stage ou d'emploi, aide à l'orientation, aide à la connaissance du monde professionnel, soutien et préparation à des épreuves spécifiques... – Pour les personnes en recherche d'emploi : accompagnement en réinsertion, parrainage, journées Markethon... – Pour les créateurs d'entreprise et ceux en difficulté : accompagnement dans les domaines de compétences des membres – Pour les personnes en période de préretraite : témoignages dans les actions de préparation au projet de vie à la retraite...
<p>Comment voulons-nous le faire ?</p>	<p>L'action des membres du Comider dans les missions bénévoles répond à deux objectifs généraux : 1) un engagement associatif avec ses principes et ses valeurs et 2) une volonté de transmission des savoir-faire et savoir-être acquis dans le monde professionnel (« les relais de l'expérience » de notre logo !)</p> <p>Les membres du Comider se doivent d'intervenir dans leurs missions avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Des principes tels que : <ul style="list-style-type: none"> – Respecter la laïcité, l'apolitisme, la tolérance et la neutralité, – Respecter la diversité et favoriser l'égalité des chances, – Respecter la confidentialité avec les personnes aidées, ○ Et des exigences telles que : <ul style="list-style-type: none"> – Faire preuve de professionnalisme, – Travailler en équipe et pratiquer le travail collaboratif dans les actions, – Intervenir avec responsabilité et solidarité, aussi bien vis-à-vis des personnes bénéficiaires que de l'association, – Intervenir de manière bénévole, sans rechercher une rémunération ou un avantage personnel, – Eviter tout éventuel conflit d'intérêt, – Consacrer le temps nécessaire à l'accomplissement des missions.

Le Comider entend être :

- Une association avec une vie associative conviviale et des relations humaines fortes, et avec des membres engagés dans le développement d'un esprit associatif et le fonctionnement de l'association,
- Une association soucieuse de favoriser la parité hommes/femmes,
- Une association attentive à l'accueil de ses nouveaux membres et à leur intégration dans les missions,
- Un lieu de réflexion, de formation et d'échanges sur les mutations sociales et économiques, ainsi que sur les bonnes pratiques dans l'exercice des missions,
- Une association attentive à l'épanouissement de ses membres et à leur formation par des exposés sur des thèmes proposés par des membres et/ou en relation avec les missions, et si besoin est, avec des intervenants extérieurs,
- Une organisation flexible pour faire évoluer ses activités par une prospection active des besoins des organismes partenaires.

Dans son fonctionnement général, le Comider s'engage à :

- Ne pas porter préjudice aux emplois rémunérés dans les organismes du secteur social ou marchand,
- Satisfaire la demande des membres ayant engagé des frais dans la réalisation de leurs missions, soit en effectuant un défraiement selon les règles en vigueur dans l'association, soit en acceptant l'abandon des frais de déplacement en vue d'une défiscalisation.

En cas de non-respect avéré du code de fonctionnement par un membre, le Conseil d'Administration sera saisi et statuera sur la suite à donner.